Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

Académie de Lyon	Session 2002	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet	B.P ELECTROTECHNIQUE Option A Production B.P ELECTROTECHNIQUE Option B Distribution	25504 25503	A
Épreuve :	FRANCAIS	U50	L
Coefficient : 2	Durée : 2H00	Feuillet : 1/2	R

LE FOSSE ELECTRONIQUE

Aux Etats-Unis, les journaux économiques, les gourous des affaires, les professeurs d'économie et les consultants grassement payés ne cessent de nous parler d'un imminent boom mondial, de la transformation du travail, de la révolution technologique et de l'explosion des connaissances. On laisse entendre que le monde entier va peu à peu ressembler à la Silicon Valley. Voilà l'avenir, nous affirme-t-on. Mais nous devrions peut-être prendre nos distances avec ce battage et observer la planète dans son ensemble.

Pour prouver que tout n'est pas rose, les plus pessimistes mentionneraient le Kosovo, l'Afrique de l'Ouest, le Rwanda, la Tchétchénie, le Cachemire, pour découvrir qu'une grande partie de l'humanité va droit à la catastrophe et à l'autodestruction. Sans aller jusque-là, je voudrais mettre en garde ceux qui présentent la mondialisation sans recul critique et avec un enthousiasme débordant.

J'envoie et je reçois juqu'à 40 courriers életroniques par jour. Chez moi, je peux consulter les sites Internet de la Banque mondiale ou des Nations-Unies pour obtenir de nouvelles données, lire le *New York Times* et accéder aux neuf millions d'ouvrages de la bibliothèque de mon université. L'Internet donne à mes enfants, à mes étudiants et à moi-même un accès immédiat aux connaissances, dont l'explosion est au cœur de la modernisation et de la mondialisation.

Mais, même si un Américain sur trois se sert chaque jour d'Internet, l'ordinateur et le courrier électronique ont élargi le fossé séparant les Américains éduqués et ceux qui le sont moins. Ce fossé fera sentir ses effets à tous les moments de la vie, qu'il s'agisse des chances offertes à chacun, de son potentiel, de son éducation ou de sa recherche d'emploi. Les Etats-Unis vont être divisés en deux groupes, celui qui sait manier l'outil informatique et celui qui ne le sait pas.

Ce phénomène se retrouve incontestablement à l'échelle mondiale : l'essentiel est que nous sommes à mi-chemin d'une révolution technologique qui, plutôt que de réduire le fossé entre pays riches et pauvres, tend au contraire à l'agrandir davantage.

La révolution des technologies et de la communication délaisse des milliards de personnes. Seulement 2,4% de la population mondiale, soit une personne sur 40, sont branchés sur Internet, dont l'UNESCO* dit pourtant qu'il sera probablement, à l'échelle mondiale, l'outil le plus important de ce siècle pour l'enseignement et le développement culturel. La situation ne changera pas aussi longtemps que ces pays manqueront d'électricité, de lignes téléphoniques et d'infrastructures. Ils ne peuvent acquérir ni les ordinateurs ni les logiciels coûteux dont ils ont besoin. Si posséder les connaissances équivaut effectivement à accéder au pouvoir, les pays en voie de développement ont aujourd'hui moins de pouvoir réel qu'il y a 30 ans, avant l'apparition d'Internet.

Si nous voulons travailler à l'avènement, au cours de ce siècle, d'une société des connaissances, nous devons faire un effort concerté pour intégrer dans les 10 ans à venir les pays pauvres au réseau de communication électronique.

Sinon, nous perpétuerons un système fondamentalement anti-démocratique et structurellement malsain. Ne rien faire, laisser l'explosion des connaissances s'amplifier dans les sociétés technologiquement riches tandis que les pays pauvres resteraient de plus en plus loin en arrière, conduirait à des mécontentements généralisés et menacerait toute chance de tendre vers une harmonie mondiale et une compréhension internationale. C'est le plus grand défi de l'époque actuelle, et nous n'avons pas de temps à perdre pour le relever.

Paul KENNEDY, Professeur à l'Université de Yale aux Etats-Unis,
le Courrier de l'UNESCO, Décembre 2001.

* Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

Académie de Lyon	Session 2002	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet B.P ELECTROTECHNIQUE Option A Production B.P ELECTROTECHNIQUE Option B Distribution		25504 25503	A
Épreuve : FRANCAIS		U50	L
Coefficient : 2	Durée : 2H00	Feuillet : 2/2	R

I - Compréhension de texte

Question 1 (1,5 point)

a) Expliquez les expressions suivantes :

- «les gourous des affaires» (ligne1)
- «ce battage » (ligne 4)

b) Donnez une expression synonyme de «nous perpétuerons» (ligne 30)

Question 2 (2,5 points)

De quel type de texte s'agit-til ? Justifiez votre réponse. (temps verbaux, pronoms personnels, indices d'opinion, indices d'organisation...)

Question 3

a) Quel est le mot clé que l'on retrouve respectivement dans les paragraphes 4 et 5 ? Expliquez cette image. (2 points)

b) Posséder ou non un «outil» informatique entraîne, selon l'auteur, à différentes échelles géographiques, des situations particulières. Lesquelles ? (2 points)

Question 4 (2 points)

a) Quelle est la thèse défendue par l'auteur ? Reformulez-la

b) Quelle est la thèse réfutée ?

II - Expression écrite (10 points)

« Si posséder des connaissances équivaut effectivement à accéder au pouvoir... » écrit l'auteur.

Commentez et illustrez cet extrait de phrase. N'y a-t-il pas d'autres moyens, d'autres voies, que la maîtrise des connaissances pour «avoir du pouvoir» ?

Vous rédigerez un développement structuré, argumenté, (30-35 lignes) dans lequel il sera tenu compte de l'orthographe et de la syntaxe.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.